

PROCES - VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 1969  
à 20 hres 15.

---

L'ordre du jour est le suivant :

1. Procès - verbal de l'assemblée du 6 juin 1968,
2. Rapport du président,
3. Comptes et rapport de la commission de vérification,
4. Fixation de la cotisation,
5. Nomination de la commission de vérification des comptes,
6. Divers et communications,
7. Propositions individuelles.

Monsieur Reymond ouvre la séance en saluant et remerciant les personnes présentes qui sont, environ, une cinquantaine, et excuse Monsieur le Syndic retenu par des obligations professionnelles, puis passe à l'ordre du jour.

1. Le procès - verbal de l'assemblée du 6 juin 1968 est lu et adopté, sans Opposition.
2. Dans son rapport, le président expose les différentes activités de Pro Grandson pendant l'année écoulée. La décoration florale de la ville a réuni 21 participants contre 13 en 1967. La conférence présentée par Madame Collomb est peut-être la cause de cette augmentation. L'activité culturelle s'est concrétisée par une participation morale et financière au concert donné à l'Eglise. Des itinéraires pour piétons ont été établis, entre autres à la Merveilleuse, Place du Château, ville et campings. La course des aînés se déroula par la journée la plus pluvieuse de l'automne 68, mais elle laissa tout de même un rayon de soleil au coeur de chaque participant. 5 amateurs bénévoles ont été mis à contribution pour exécuter des clichés photographiques en vue de l'élaboration d'un prospectus. La place du Stand a été équipée pour y faire des pique-niques. Tables, bancs, emplacements pour brochures y sont installés. Une taxe de séjour sera introduite à partir du 1er janvier 1969, ce qui reviendra à Pro Grandson sera le bienvenu dans sa caisse. Monsieur Reymond a eu de nombreux contacts avec les Sociétés de Développement du Nord vaudois, dont le nom est toujours à découvrir, et un Office du tourisme est en gestation. Monsieur Reymond termine son rapport en remerciant la Municipalité, les Tuileries dont il se plaît à relever le bon travail, la population et les membres de Pro Grandson.
3. Au nom des vérificateurs des comptes, Monsieur Glardon présente le rapport des comptes de 1968, en donne décharge à Monsieur Pilet et le remercie pour son travail toujours impeccable.
4. La cotisation est maintenue à frs. 5.-- minimum.
5. Mesdames Payot et Bollens sont nommées vérificatrices des comptes pour l'exercice 1969 et Monsieur Klein, suppléant.
6. Monsieur Reymond rappelle que le Comité se renouvellera en 1970; il reste donc en fonction encore une année. La course des aînés est fixée au 13 septembre, un appel est adressé aux automobilistes. L'exposition Berger, prévue pour 1968 n'a pu avoir lieu, Monsieur Berger étant absorbé par de multiples occupations. Peut-être sera-ce pour 1969 ? En 1976 aura lieu l'anniversaire de la Bataille de Grandson, il faut d'ores et déjà prévoir sa commémoration, ce qui sera la tâche de Pro Grandson dans un proche avenir.
7. Les propositions individuelles faisant défaut, la séance est levée à 20 hres. 50. Monsieur Reymond salue et présente Monsieur Christen, ingénieur des routes qui va nous faire un très intéressant exposé sur la Nationale 5.

Le Président :



La secrétaire :

